



Samedi 13 Avril,
Toutes et tous ensemble :
Mobilisons-nous pour la liberté de manifester

Déclaration commune

À l'appel de plus de 50 organisations nationales auxquelles les organisations girondines se joignent, elles décident d'un front commun pour dénoncer la loi liberticide nommée « loi anti casseurs ».

Si la loi est votée par le Parlement au nom du peuple français, elle ne peut et elle ne doit pas porter atteinte à la libre expression du peuple.

La loi adoptée par l'Assemblée nationale qui prétend encadrer le droit de manifester reste, malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, une atteinte grave aux libertés publiques et à l'équilibre des pouvoirs.

Les violences contre les personnes, les biens, les institutions qui ont eu lieu ne peuvent justifier qu'un exécutif s'arroge des pouvoirs exorbitants.

Participer à une manifestation ne saurait signifier le risque pour chacun et chacune d'entre nous d'être poursuivi, fiché et condamné pénalement comme financièrement.

Soumettre les participants et les participantes à une manifestation, à une fouille systématique, faire d'un visage en partie couvert d'un délit, persister dans l'usage d'armes qui mutilent, voici l'esprit et la lettre de mesures qui sont d'autant d'empêchements à l'exercice d'un droit essentiel en démocratie : celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.

Cette loi de circonstance porte un lourd risque d'arbitraire des gouvernements d'aujourd'hui comme de demain, nous en demandons l'abrogation.

C'est pourquoi nous appelons à manifester partout en France

Samedi 13 avril 2019.
Rassemblement à 11h
Place de la Victoire – Bordeaux





Collectif d'avocats antirépression



DroitSolidarité



EuroMed Rights الأورو-متوسطية لحقوق

